

Mardi 15 avril 2025

La ligne Paris-Nevers-Clermont, un enfer pour les usagers, un blocage pour l'attractivité de la Nièvre : les élus en colère montent à Paris

La ligne de chemin de fer Paris-Nevers-Clermont-Ferrand, en souffrance depuis de trop nombreuses années, exige des investissements durables et urgents. Cette desserte, indispensable aux territoires du centre de la France et singulièrement au département de la Nièvre, doit enfin devenir fiable et ponctuelle. L'irrespect et les manquements auprès aux usagers doivent cesser autant que ceux envers les territoires traversés.

Fabien Bazin, président du Conseil départemental de la Nièvre, l'a martelé, mardi 15 avril matin, lors d'une conférence de presse organisée sur le parvis de la gare de Nevers avant de monter dans le 9 h 58 pour Paris. À l'origine de cet événement marquant, l'initiative d'Objectif Capitales de coordonner les revendications de tous les acteurs locaux et forces vives des territoires traversés par le Paris-Nevers-Clermont-Ferrand pour une mobilisation « coup de poing ».

Fabien Bazin a ainsi détaillé les enjeux de cette ligne SNCF pour les Nivernais, et plus largement le défi capital que constituent les transports en commun, sur rail notamment. Au même titre que la santé, les déplacements se situent en effet en tête des préoccupations exprimées depuis 2022 lors des rencontres publiques Imagine la Nièvre ! et Imagine la jeunesse portées par le Conseil départemental de la Nièvre.

En tant que président du Conseil départemental, Fabien Bazin a d'ailleurs mené de nombreuses actions pour alerter sur la situation désastreuse de l'accès à la Nièvre par le train. Il a par exemple interpellé la ministre déléguée chargée de la Ruralité, Françoise Gatel, sur ce sujet, lors de son passage à Magny-Cours en février dernier pour la Caravane des ruralités, en lui rappelant les deux graves incidents de janvier 2025 occasionnant des retards colossaux de l'Intercités (12 heures le 3 janvier et 4 heures le 13 janvier).

Déclaration de Fabien Bazin, mardi 15 avril, devant la gare de Nevers

« Nous sommes ici mobilisés, avec l'ensemble des élus de la Nièvre, pour ce Paris-Nevers-Clermont que l'on appelle « le train de la colère ». Il faudrait plutôt parler de « train de la dignité ». Nous allons à Paris plaider la cause de nos territoires, expliquer que nous ne sommes pas dans la « diagonale du vide », un mythe qui n'a aucun sens, mais « la diagonale du plein ». La Nièvre est un département qui ne perd plus d'habitants, où les gens arrivent plus qu'ils n'en partent ; nous avons bénéficié à plein de l'effet post-Covid, de l'essor du télétravail. Nous sommes l'un des départements les mieux fibrés de France, nous avons une offre de qualité dans le domaine

des nouvelles technologies, du sport, etc. Nous sommes un département qui mérite d'avoir une liaison ferrée fiable. Et je profiterai de ce voyage à Paris pour plaider la cause des « petites lignes » du Morvan, tellement importantes pour la vie de ce territoire, et pour lesquelles je me mobiliserai également début mai lors de la course à pied en relais, entre Corbigny et Paris, « Cours pour garder ta ligne ». »

Paris-Nevers-Clermont, symbole d'une France à deux vitesses

Les raisons principales de cette situation catastrophique sont :

- un matériel roulant extrêmement ancien,
- des voies encore partiellement clôturées (ce qui amplifie les risques d'accidents de personnes et de collisions avec la faune),
- un risque de panne aggravé par une spécificité technique du Paris-Clermont (courant continu à 15 000 volts et courant alternatif à 25 000 volts) ;
- le retard pris dans la livraison du futur matériel.

Entre « sous-investissement et excès d'optimisme », la SNCF a fait naître un sentiment de mépris et d'abandon chez nos concitoyens, usagers ou non, qui n'a que trop duré. Le gouvernement est appelé à décréter, enfin, l'état d'urgence pour restaurer une ligne Paris-Nevers-Clermont devenue le symbole d'une France à deux vitesses.

C'est pourquoi, à bord du train en partance pour Paris ce mardi 15 avril, des élus nivernais mais aussi des chefs d'entreprise, des représentants du monde agricole, scientifique, médical, culturel, touristique, etc. se sont mobilisés pour dénoncer auprès du ministre des Transports, Philippe Tabarot, ce constat alarmant d'injustice et d'exaspération face au délabrement accéléré de cette ligne de vie.

Chiffres clés (source : groupe parlementaire transpartisan qui s'est formé dès le 15 janvier dernier)

- 2 000 trains en retard sur les 10 000 ayant circulé dans les deux sens en 2023 et 2024 ;
- un retard cumulé de 52 jours (1 255 heures !) en deux ans ;
- 38 % des retards supérieurs à 30 minutes ;
- 82 % des retards imputables à la SNCF.

Contacts :

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17

Peggy Banget-Mossaz / Directrice de la communication / 07 88 53 94 57

